

lui, évocateur de visions chez nos jeunes et de songes chez leurs aînés. Voilà les rêves que nous exposait le député de Leeds en juin dernier, pour abandonner, en septembre, les principes qu'il avait alors préconisés. Voilà qui prouve la rapidité avec laquelle ces rêves d'une nuit de juin deviennent cauchemars en juillet et en août.

Je dis à l'honorable vis-à-vis et à ses associés qu'à notre avis, il faudrait en référer au peuple. Il me semble que le premier ministre prendrait une initiative d'envergure s'il annonçait, compte tenu de la division qui règne dans le pays, que la question appellait un sursis, comme on dit parfois. Il faudrait plus de temps. Qu'on saisisse la population du Canada du problème au moment des élections pour qu'elle en décide. Je dirai à la majorité qu'elle peut faire fi de notre opinion, ridiculiser notre point de vue. Décrivez-nous, messieurs. Peut-être, si notre requête est rejetée, lors de la mise aux voix de la question relative au plébiscite vous vanterez-vous d'avoir triomphé. Mais ce ne sera pas le triomphe de l'unité canadienne. Les triomphes d'un parti sur cette question ne m'intéressent pas. (*Exclamations*) Ce sont mes compatriotes qui m'intéressent. J'espère qu'il s'en trouve dans cette catégorie parmi les vis-à-vis; je n'y inclue pas ceux qui voudraient supprimer le drapeau, comme ils l'ont répété à satiété.

**Une voix:** C'est un mensonge.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît! Je crois avoir entendu un certain terme, mais je n'en suis pas du tout certain. De fait, je pourrais tout aussi bien dire que je n'ai rien entendu et j'espère que je n'entendrai rien non plus.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je suis, monsieur l'Orateur, l'un de ces privilégiés qui ne peuvent entendre les interruptions.

J'aimerais que l'on prenne des dispositions pour assurer l'unité. Il n'en reste pas moins que nous avons défendu notre cause, nous avons combattu, nous avons maintenu ce que nous croyons représenter une importante question de principe. Le comité a présenté un autre rapport, le septième. Si la Chambre se prononce en faveur de ce drapeau, le premier ministre pourrait-il me dire si nous serions immédiatement saisis de l'autre résolution à condition que la période affectée aux questions soit rétablie du consentement de la Chambre? Au cours des dix derniers jours il s'est posé plusieurs questions qui exigent des réponses et je sais que le gouvernement désire y répondre. Quelles sont les intentions

du gouvernement? Veut-il faire passer la motion visant à adopter cet autre rapport? Lorsqu'il répondra, j'espère que le premier ministre le fera savoir à la Chambre.

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, si le très honorable représentant désire une réponse immédiate—car il se peut qu'il y ait un vote après sa déclaration et que je n'aie pas l'occasion voulue—j'aimerais lui dire que le gouvernement a l'intention de demander au président du comité du drapeau de proposer l'adoption du rapport définitif dès la fin du présent débat. Sera-ce immédiatement après l'achèvement du présent débat? Cela dépend évidemment de l'heure à laquelle il prendra fin.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le premier ministre nous dirait-il si c'est l'intention du gouvernement de faire adopter la deuxième motion par la Chambre?

**Le très hon. M. Pearson:** Oui, monsieur l'Orateur. A mon sens, il y aurait lieu de prévoir une période des questions entre les deux débats. Nous avons déjà présenté une proposition à cette fin et j'espère que les honorables députés consentiront à l'unanimité à ce qu'il y ait une telle période entre les deux débats. Si cela est possible, nous n'avons pas d'autres mesures à présenter à la Chambre pour donner à cet ordre la préséance sur celui que je viens de mentionner, le septième rapport du comité. Le très honorable représentant me permettrait peut-être de lui demander s'il consentirait à ce que l'amendement et la motion principale soient mis aux voix dès maintenant?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Je comprends que le très honorable représentant aimerait être mis au courant, mais je dois lui dire que le parti que nous prendrons sera déterminé par les circonstances.

**M. Knowles:** Cela rappelle Mackenzie King.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Il y a deux ou trois mesures législatives dont nous avons réclamé l'étude à la Chambre. En fait, nous avons proposé l'ajournement du débat, afin de pouvoir passer à l'examen de ces questions. Nous nous sommes joints également à nos collègues qui se trouvent ici à notre gauche pour nous prononcer en faveur de la motion visant à passer à l'ordre du jour, afin que le Parlement puisse étudier toutes les questions dont nous sommes saisis.

Je résumerai donc maintenant mes opinions et celles du parti que j'ai l'honneur de diriger. Je sais que mes paroles n'influenceront pas sur les honorables vis-à-vis ou ceux